



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EXAMEN PROFESSIONNEL DE CHEF DE TRAVAUX D'ART PRINCIPAL, ORGANISÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

Important : Il devra uniquement être téléversé dans l'espace candidat de l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard le 2 mai 2021, avant minuit, heure de Paris (heure de téléversement faisant foi).



Si le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle est téléversé après le 2 mai 2021, minuit, heure de Paris (date de téléversement faisant foi), il ne sera pas transmis au jury.

Nom marital / d'usage :

Nom de naissance / patronymique :

Prénom(s) :

Attention : ce dossier en pdf modifiable comporte 19 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit.

SOMMAIRE

Première partie : identification	<i>(1 page)</i>
Deuxième partie : formation professionnelle continue	<i>(3 pages)</i>
Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale	<i>(10 pages)</i>
Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle	<i>(2 pages)</i>
Cinquième partie : déclaration sur l'honneur	<i>(1 page)</i>

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

Madame Monsieur

Nom marital / d'usage :

Nom de naissance / patronymique :

Prénom(s) :

Numéro(s) de téléphone professionnel :

Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable :

Adresse(s) courriel :

Adresse personnelle :

Code postal, ville et pays :

Deuxième partie : formation professionnelle continue (1/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième partie : formation professionnelle continue (2/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième partie : formation professionnelle continue (3/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (1/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (2/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (3/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (4/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (5/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (6/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (7/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (8/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (9/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (10/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste

Description vos principales missions, principales activités, principaux travaux réalisés et précisez le niveau de responsabilités assumé	Principales compétences développées sur ce poste

Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle (1/2)

Caractérissez, en deux pages dactylographiées maximum, les éléments qui constituent selon vous les acquis et les atouts tirés de votre expérience professionnelle. Vous illustrerez votre propos en décrivant la méthodologie qui a été la vôtre dans la conduite d'un projet ou d'une action que vous avez mené ou auquel vous avez contribué ainsi que les difficultés que vous avez rencontrées et les enseignements que vous en avez tirés.

2 pages dactylographiées maximum, en police Times New Roman, taille 11.

Cinquième partie : déclaration sur l'honneur (1/1)

Je soussigné(e) _____

souhaite me présenter à l'examen professionnel de chef de travaux d'art principal du ministère de la culture.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « *Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal art.441-1).

- « *Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-6).*

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle ainsi que le bureau DEC4 de la Maison des examens se réservent le droit de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

À _____, le _____

Signature du candidat :